

Bulletin d'information N°7 – Brangues



Juillet – Août 2021

LE MOT DU MAIRE :

Chers habitants,

Quel début d'été animé Brangues aura encore vécu ! Qu'il est plaisant de pouvoir à nouveau fréquenter notre place, notre espace d'exposition, la terrasse de notre restaurant, les allées du château pour les festivals de théâtre et de musiques...et ses amis et proches sans le souci du « couvre-feu ».

Même si la culture est très présente, nous n'oublions pas nos fondamentaux. Ainsi les travaux d'espaces vert et fleurissement de la commune ont repris. C'est aussi le lancement du chantier de la cour d'école et la préparation des travaux d'isolation des appartements municipaux. Nous poursuivons également nos actions en faveur de l'environnement et la réduction des déchets, sans oublier notre patrimoine dont l'église qui attend vos dons. ;-)

L'organisation des festivités de l'été est en cours, parmi elles, la vogue tant attendue, qui cette année encore aura bien lieu. Juillet et août seront aussi marqués par de nombreuses animations, et notamment celles portées par l'ABVL (plus active que jamais). Le CCAS organise des sorties pour petits et grands. Chacun pourra profiter, je l'espère, de notre riche vie municipale à laquelle l'ensemble des élus est attachée.

Bel été à tous, et RDV à la rentrée avec un nouveau bulletin. En attendant, bonne lecture de celui-ci.

- **Flash Infos :**

- **La collecte des ordures ménagères se fera à 20h au lieu de 13h** habituellement, **à partir du 14 juin**, et ce sur la période estivale.

- Rappel sur **les travaux bruyants de bricolage et de jardinage sont autorisés :**

- **les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h à 19h**

- **les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h**

- **Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h**



- **La mise en place de la fibre** est prévue **de fin octobre à fin novembre**.

- **Les travaux de restauration de l'église** vont démarrer en **octobre pour une durée de 6 à 8 semaines**.

L'appel aux dons lancé par la "Fondation du Patrimoine" a permis, à ce jour, de réunir environ 5 000 euros. Un GRAND merci aux donateurs.

Continuez à nous aider par vos dons afin que notre clocher puisse à nouveau nous indiquer l'heure. Si le montant dépasse 17000 €, (somme restant à la charge de la commune), le surplus sera reversé à la commune de Brangues pour un autre projet la concernant.

- **Le Clos Doré propose un nouveau service** à ses clients depuis 2 mois. **La ferme est un point relais du service en ligne appelé « poiscaille »** <https://poiscaille.fr>. **Cette démarche a pour but de promouvoir la pêche française, raisonnée et éthique.** Vous commandez votre poisson sur le site et il est livré sous 48h maximum au clos doré et est conservé en chambre froide. Qu'attendez-vous pour commander et choisir votre formule ?

- Nouveau ! **La boulangerie propose des pains pour les hamburgers !**

- **Point d'apport volontaire :** le conteneur à carton est arrivé plus vite que prévu ! Vous pouvez donc déposer vos cartons, sans vous déplacer jusqu'à la déchèterie.

- Comme évoqué dans le précédent bulletin, **les travaux de réfection et sécurisation de la cour d'école du haut** seront lancés le **7 juillet**, dès la fermeture des classes. Deux entreprises locales ont été retenues : BORDEL TP et GUTTIN SERRURERIE. RDV à la rentrée avec les photos d'un chantier quasi terminé !

- **Initiative d'un habitant de Brangues :** lancement d'un "Grand Concours de l'Histoire Drôle". Plus de renseignements sur www.grandprixdelhistoiredrole.fr.

- **Retour des élèves à la piscine post-covid :** Les classes du cycle 2 ont repris l'apprentissage de la natation (avec l'aide financière du Sou des écoles et de la mairie de Brangues).

@-mail Mairie : mairiebrangues2@wanadoo.fr ; Tel : 04.74.80.13.19

Accueil : Lundi 14H-17H – Mercredi 14H-16H – Jeudi 16H-19H – Samedi 09H-11H

➤ **Samedi 26 juin, la commune a lancé l'action "1 bébé =1 livre"**. Ainsi, au sein de la bibliothèque et autour d'un café, la commune a offert aux parents des bébés de 2020 et 2021 un petit livre "ça va mieux". L'occasion de faire découvrir la bibliothèque, le projet et de partager notre motivation : le livre est un très bon outil pour tisser des liens, passer de bons moments en famille de 0 à 99 ans !

- **Environnement**

- **Réduction des déchets**

En novembre 2021, des actions sur la réduction des déchets ont été lancées avec les commerces, les écoles, la bibliothèque et la mairie pour mettre en valeur les bonnes pratiques existantes. En mai s'est déroulée une 1^{ère} réunion avec les mêmes acteurs pour continuer cette démarche et préparer la semaine européenne pour la réduction des déchets.

Des exemples de ces nouvelles actions :

- *La Tour des Saveurs* a mis en place depuis mai un point de collecte original, pour récupérer les barquettes de fraise, les élastiques et les boîtes à œufs. Les barquettes sont réutilisées à la ferme ou redonnée au fournisseur initial et les deux autres produits sont utilisés pour le même usage. La collecte augmente chaque semaine et pas d'erreur de tri. C'est TOP !

Rien ne se perd, il suffit d'y penser !

- *Le Clos Doré* propose des produits en vrac depuis plusieurs années. La ferme a mis en place un système de tare « informatisée » : Le client vient avec son bocal vide, le pèse et obtient un code-barres à coller sur le bocal. Une fois le contenant rempli avec le produit choisi, la caisse défalque la tare. Plus besoin de peser à chaque passage. Aucun sac en papier que des bocalux réutilisés et réutilisables, c'est facile, pratique à ranger et économique.

- *La boulangerie Peysson* a distribué en fin d'année des sacs à pain en tissus (sur 300 exemplaires 250 ont été donnés). C'est pratique, c'est réutilisable et le pain se conserve mieux. On n'utilise plus de sac en papier !

Sur la banque en face de l'entrée, une ardoise vous indique des astuces, des idées ou des rappels ! Pour réduire la consommation d'emballage ou des recettes pour utiliser son pain sec etc... CONSULTEZ !! et PRATIQUEZ !! 😊

- *Ecole publique :*

Dans le cadre de la sensibilisation à la protection de l'environnement, les enfants de l'école ont travaillé sur le recyclage des déchets. Ils ont récupéré piles, bouchons en liège et en plastique usagés. Ainsi, sur le mois de mai, ce sont 10 kilos de bouchons en liège, 35 kilos de bouchons en plastique et 52 kilos de piles qui ont été récoltés. La récolte du mois de juin bat son plein et devrait être aussi prolifique.

La collecte sera redistribuée et vendue pour permettre aux associations d'aider les plus démunis : l'association « Les Bouchons de l'espoir » aide les personnes en situation de

@-mail Mairie : mairiebrangues2@wanadoo.fr ; Tel : 04.74.80.13.19

Accueil : Lundi 14H-17H – Mercredi 14H-16H – Jeudi 16H-19H – Samedi 09H-11H

handicap (la matière plastique est transformée en produits à base de plastique). L'association France cancer aide à la recherche contre le cancer (liège transformé en panneaux d'isolation). Les piles sont amenées par la commune au Sictom pour valoriser les matières premières.

○ *Mairie :*

- Service technique : le fauchage raisonné (fauchage sur une seule largeur) est mis en pratique depuis le début du printemps. Des changements d'habitudes sont à opérer, mais les essais sont plutôt concluants.

- Service administratif : un travail sera engagé à la rentrée, pour réduire les copies papier. La commune fait déjà beaucoup de choses dans ce domaine (corbeille spécifique pour les papiers, dématérialisation des démarches administratives etc.), mais SOYONS AMBITIEUX !

○ *Restaurant le Branguignol :*

Des quizz sur le tri ou la réduction des déchets sont mis à votre disposition sur les tables en terrasse. Testez vos connaissances et AMUZEZ-VOUS !

○ *Bibliothèque*

Les vieux livres sont réutilisés pour réaliser des activités manuelles et chaque abonné vient avec son propre sac.

➤ **Fleurs**

Le 31 mai, une plantation de fleurs vivaces et annuelles réalisée sous les panneaux des entrées du village (côté Morestel & Groslée), puis sous le tulipier par des habitants et aussi des conseillers.

C'est une première étape : la commune souhaite continuer sur cette lancée. Il est prévu au mois de septembre, d'entretenir les bas-côtés (bandes de terre nues) vers la route de Groslée et aussi de Morestel. D'autres projets sont à venir pour 2022. Si vous souhaitez nous aider, n'hésitez pas à nous en informer.



Merci à Monique Drevon, Mireille Pequey pour vos conseils et votre participation ainsi qu'à Jean-Philippe Mathey, Lucien Morales, Georges & Mallaury Sottizon.

@-mail Mairie : mairiebrangues2@wanadoo.fr ; Tel : 04.74.80.13.19

Accueil : Lundi 14H-17H – Mercredi 14H-16H – Jeudi 16H-19H – Samedi 09H-11H

- **Les travaux :**

- **Déménagement des combles**

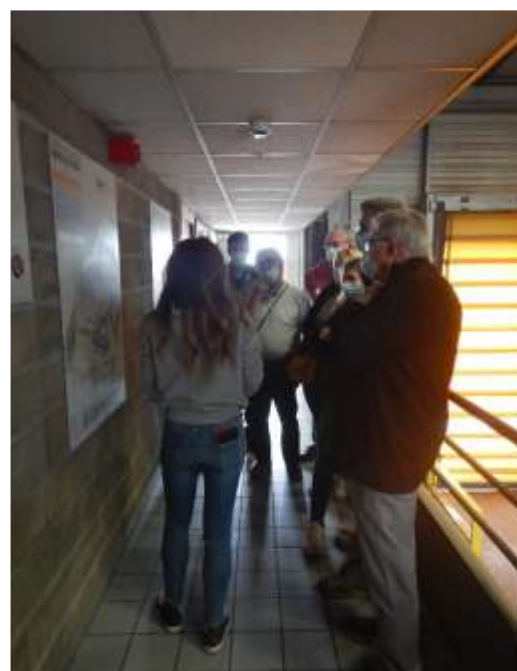
L'isolation des combles des 2 appartements locatifs situés au-dessus de l'ancienne école maternelle sera effectué prochainement. C'est pourquoi le 5 juin, quelques élus et 2 jeunes conscrits (Coralie Sottizon et Quentin Rival) de la commune ont effectué une



opération de désencombrement des combles où divers objets avaient été « oubliés » par les locataires (ou pas...) successifs (roues de voiture, huile de vidange, aspirateurs, papiers, cartons, vélos, skis, etc...). Le voyage à la déchèterie n'a pas été inutile comme vous pouvez le constater sur la photo ci-jointe. Un grand merci à tous les participants !

- **Visite d'un centre de tri**

Le 5 juillet, une partie du conseil municipal a visité un centre de tri à Chambéry, rare site ouvrant ses portes au public. Ce centre reçoit entre autres les emballages (conteneur jaune) du SICTOM de Morestel. Entre 20 et 25 000 mille tonnes de déchets par an sont valorisés, et recyclés. Impressionnant !! Cette expérience sera renouvelée avec les habitants et les scolaires de Brangues.



@-mail Mairie : mairiebrangues2@wanadoo.fr ; Tel : 04.74.80.13.19

Accueil : Lundi 14H-17H – Mercredi 14H-16H – Jeudi 16H-19H – Samedi 09H-11H

➤ **Restauration d'une zone humide : mesures compensatoires**

Une convention a été signée en mars 2020 entre la commune de Brangues et la société LIDL. En effet, la loi sur l'eau imposait à la société LIDL de restaurer 1,7ha de zone humide afin de compenser la perte de 8800m² de prairies et pâturages dégradés par la construction du supermarché de Morestel. Ces travaux de restauration sont financés en totalité par LIDL. Le SHR (Syndicat du Haut Rhône) et l'ONF (office national des forêts) accompagnent la commune sur ce projet.

Le site du grand sablon a été retenu pour cette restauration en 3 axes :

- Reconstitution de la plantation de peupliers : Broyage des souches de peupliers et plantation d'une peupleraie. Entretien par un fauchage tardif (fin juin) pour laisser le temps aux espèces de se reproduire.
- Restauration sur une parcelle présentant un boisement humide : Création de deux mares de 50m² pour renforcer des lieux de reproduction et de nidification.
- Restauration d'une friche humide : entretien par fauchage tardif.

Les travaux débuteront fin août/début septembre 2021. Un repérage sur le terrain était essentiel. Equipés de bottes, de coupe-coupe, d'eau etc., une vraie expédition dans la jungle de Brangues ! Afin de respecter le cahier des charges, Monsieur Martinet de l'ONF et Monsieur Bogey du SHR nous ont aidés à implanter les futures mares. Cette matinée était également riche d'enseignement sur la faune et la flore. Une rencontre imprévue sur le chemin du retour : une couleuvre à collier.



• Urbanisme

Comme vous le savez probablement déjà, notre belle commune est répertoriée comme Site Patrimonial Remarquable (SPR). C'est est une vraie chance, et il tient à chacun d'entre nous de garder et d'entretenir ce beau patrimoine.

Comme dans toutes les communes de France, tout projet de travaux extérieurs pouvant modifier l'aspect de votre maison, doit être soumis à déclaration auprès de la mairie, afin d'être étudié et validé, et que vous soyez en règle. **(Très important car obligatoire le jour d'une éventuelle mise en vente de votre bien !!!!)**

Conformément au règlement du SPR, chaque projet est transmis à l'architecte des bâtiments de France pour être étudié.

Les plus gros projets sont également transmis au service instructeur de la communauté de communes des Balcons du Dauphiné.

La commune n'est pas décisionnaire, mais le service administratif et les élus en charge de l'urbanisme se tiennent à votre entière disposition pour vous conseiller sur votre projet et vous accompagner dans vos démarches administratives.

Dorénavant, sur chaque bulletin d'information, nous vous transmettrons des extraits de notre règlement.

Pour commencer focus sur les tuiles autorisées à Brangues :

Les matériaux de couverture

Les toitures sont traditionnellement couvertes en tuiles de terre cuite en écailles, de petit moule (55 tuiles minimum au m²). La présence des pignons en pas de moineaux laisse supposer néanmoins que certaines toitures des habitations modestes étaient couvertes en chaume.

Réglementation :

Les matériaux de couverture autorisés sont :

- les tuiles de terre cuite en écaille ou en queue de castor, de petit moule type 16x28cm ou 17x27 cm (55 tuiles minimum au m²). Pureau (partie visible de la tuile) de 9 à 13 cm.
- les tuiles de terre cuite en écaille, de grand moule type 17x38 cm (43 tuiles minimum au m²). Pureau de 14.5 cm.
- les couvertures en chaume lorsqu'elles correspondent à de possibles dispositions d'origine.
- les tuiles mécaniques à côtes ou losangées exclusivement dans le cas de restauration de couverture existantes composées avec ce matériau ou lorsqu'elles correspondent à des dispositions d'origine.

Les tuiles mécaniques imitant la tuile plate écaille ou queue de castor ainsi que les tuiles mécaniques ondulées sont interdites.

Les tuiles seront de teinte brun, rouge-brun ou rouge vieilli. Elles pourront éventuellement être panachées (3 couleurs minimum) si cela participe à l'intégration de la couverture dans son environnement.



Couverture de tuiles en "queue de castor"



Couverture de tuiles écaille



Tuiles en "queue de castor" petit moule 17 x 27 cm



Tuile écaille grand moule 17 x 38 cm



Couverture en tuiles mécaniques losangées



Tuile mécanique losangée



Tuiles mécanique à côtes

J'ai un projet, je demande conseil à la mairie, avant toute autre démarche !

@-mail Mairie : mairiebrangues2@wanadoo.fr ; Tel : 04.74.80.13.19

Accueil : Lundi 14H-17H – Mercredi 14H-16H – Jeudi 16H-19H – Samedi 09H-11H

- **Solstice : Deux festivals amplement réussis**



André Manoukian & Elodie Frégé

Du 18 au 27 juin, s'est déroulé le festival de théâtre du Solstice de Brangues, porté par la communauté de communes des Balcons du Dauphiné. Cette année encore, le château Paul Claudel de Brangues a accueilli la plupart des représentations.

Les gradins montés pour l'occasion (180 places avec les jauges covid) et les autres spectacles ont fait quasi-salle comble à chaque fois. Près de 1000 personnes auront arpenté le château de Brangues durant ces 10 jours.



Julie Gayet



Laurent Deutsch

« Cerise sur le gâteau », le festival de musique de l'Isle en Scène, exceptionnellement déplacé de St Baudille de la Tour à Brangues, a lui aussi connu une belle fréquentation et son lot d'artistes de renom.

Photos : Cédric Partouche

@-mail Mairie : mairiebrangues2@wanadoo.fr ; Tel : 04.74.80.13.19
Accueil : Lundi 14H-17H – Mercredi 14H-16H – Jeudi 16H-19H – Samedi 09H-11H

• Ca bouge au PEPS cet été !



✓ D'abord, **les soirées jeux de société** toutes les deux semaines le vendredi soir par l'association **Retour Vers le Jeu**. A partir de 20h jusqu'à plus d'énergie...

Découvrez des jeux qui sortent de l'ordinaire et profitez d'une ambiance chaleureuse et haletante !

A partir de 12 ans. Infos et inscription à

retourverslejeu@gmail.com et sur le Facebook de l'association. Les 9 juillet/23 juillet/6 août/20 août/3 septembre.

✓ **La bibliothèque sera ouverte tout le mois de juillet aux mêmes horaires** : les mardis de 16h30 à 18h30 et les samedis de 10h à 12h. Venez découvrir les nouveautés de l'été !

Fermeture en août/réouverture le mardi 24 août.

Une boîte "retour de livres" devrait être installée sur la place courant de l'été. Vous ne pourrez pas la manquer : c'est une ancienne ruche !

N'oubliez pas de compléter le questionnaire ci-joint. Nous avons besoin de votre avis !

✓ **Séances de dédicaces les samedis 3 et 17 juillet à partir de 10h en collaboration avec l'ABVL.**



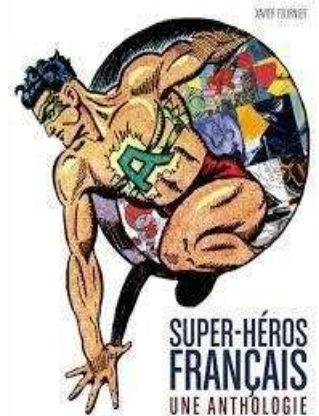
Samedi 3 juillet, c'est Zarbo. Ingénieur, professeur, administratif, poète, mercenaire, chef d'entreprise et aujourd'hui dessinateur autodidacte et scénariste de bande dessinée !! C'est également un grand voyageur.

<http://www.zarbo.info>

Samedi 17 juillet, nous accueillerons Xavier Fournier. Xavier Fournier est un journaliste, écrivain, scénariste et conférencier français,

principalement spécialisé dans le domaine des comics et de la bande dessinée américaine.

<https://www.xavierfournier.com>



✓ **Dimanche 18 juillet** enfin, la bibliothèque sera ouverte en non-stop de 10h à 18h dans le cadre de la Fête du livre jeunesse et du Marché du livre proposés par l'ABVL.

Venez jouer à de grands jeux en bois, acheter à prix libre des livres sortis de notre fonds et participer aux ateliers proposés par l'ABVL dans le PEPS (bibliothèque et salle d'activité) à 10h15 et 14h. Cf programme de l'ABVL. Des libraires seront présents également.

@-mail Mairie : mairiebrangues2@wanadoo.fr ; Tel : 04.74.80.13.19

Accueil : Lundi 14H-17H – Mercredi 14H-16H – Jeudi 16H-19H – Samedi 09H-11H

• Association Brangues village de littérature



Cet été encore, l'association vous propose plusieurs rendez-vous au village, ouverts à toutes et tous, petits et grands, branguariots, voisins et visiteurs, en entrée libre, en toute simplicité et dans la bonne humeur...

✓ Dimanche 18 juillet :

Le Marché du livre de Brangues fait peau neuve ; de l'AEP au Musée, les étals de bouquins, de vinyls, de cartes postales... s'exposent dans la rue et dans les granges.

La fête du livre jeunesse s'installe de l'Espace d'exposition au Peps en passant par le Tracolet et le jardin partagé.

L'entrée est gratuite, la buvette généreusement garnie, que vous aimiez ou pas les livres, la musique, les jeux... venez faire un tour !

✓ Les 3 et 17 juillet, le 2 octobre, le 6 novembre et le 4 décembre :

Pour rencontrer en toute simplicité les auteurs choisis et invités par l'association, ce sera également avant et après le Marché du livre, à la Bibliothèque de Brangues. Pour plus d'information, voir l'article de la bibliothèque. *

✓ Les 3 et 18 juillet, le 28 août et pendant l'été :

L'été commence et se termine avec les ateliers graphiques proposés aux enfants ET aux adultes par les artistes exposées au Musée. *

Pour les mettre en œuvre, nous avons besoin de vous !

Appel à la récup de jouets cassés, démembrés, abîmés, petits objets divers à jeter, papiers à motifs, chutes de tissu...

Si vous avez dans vos greniers et placards, de vieux jouets cassés, démembrés, abîmés dont vous ne vous servez plus et de petite taille, des petits objets obsolètes à jeter, des papiers de couleurs, à motif, à relief, des chutes de papiers peints, des morceaux de papiers cadeaux, des feuilles de papier glacé, du papier crépon, des chutes de tissus de couleurs de toutes matières...

Apportez-les-nous, ils serviront à alimenter les ateliers créatifs de l'été.

Avant le 18 juillet pour les papiers et tissus, avant le 28 août pour les jouets et objets.

Les 16, 17 ou 18 juillet :

Appel à donner un coup de main et à partager un moment agréable ensemble

Si vous avez envie de venir partager avec nous et avec le public des visiteurs un moment convivial, devenez bénévole pour quelques heures ou pour la journée :

- les 16 et 17 juillet pour l'installation de la fête : mise en place des tables, de la buvette, des espaces auteurs et librairie, sécurisation du périmètre, préparation du parking, préparation des plans de visite...

- le 18 juillet au soir et 19 juillet pour la désinstallation

- le 18 juillet pour tenir un poste sur la Fête : buvette, accueil Entrées, comptage du public, distribution du plan, « petites mains » multiples...

Si vous êtes intéressés, venez nous retrouver jeudi 8 juillet à 18h30 au préfabriqué (ex-bibliothèque) sur la place du village ou contactez personnellement un des membres de l'association ou l'association à l'adresse villagedelitterature@gmail.com.

Retrouvez toutes les informations de l'ABVL, sur la page Facebook de l'association @abvl Brangues Au plaisir de vous croiser sur le Marché du livre ou à d'autres moments !

** Pour plus d'information, voir les programmes joints au bulletin municipal*

@-mail Mairie : mairiebrangues2@wanadoo.fr ; Tel : 04.74.80.13.19

Accueil : Lundi 14H-17H – Mercredi 14H-16H – Jeudi 16H-19H – Samedi 09H-11H

• **Dernières décisions prises au Conseil Municipal**

- ✓ **SIGNATURE D'UNE CONVENTION DISPOSITIF DE SIGNALEMENT ET DE TRAITEMENT D'ACTES DE VIOLENCE, DE DISCRIMINATION, DE HARCÈLEMENT ET D'AGISSEMENTS SEXISTES.** Signée avec le Centre de Gestion de l'Isère, cette convention permet à la commune d'être pleinement assistée sur ce sujet.
- ✓ **SIGNATURE D'UNE CONVENTION DE SOUSCRIPTION AVEC LA FONDATION DU PATRIMOINE,** afin de finaliser et structurer le partenariat dans le cadre de l'appel au don privé.
- ✓ **AVIS FAVORABLE AU TRANSFERT DE LA COMPETENCE « DOCUMENTS D'URBANISME » A LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES BALCONS DU DAUPHINE.** Proposé par l'Etat, ce transfert doit faire l'objet d'un positionnement de chaque commune du territoire avec une possibilité de « minorité de blocage » : Si au moins 25 % des communes représentant au moins 20 % de la population s'y opposent, ce transfert de compétences n'a pas lieu. La municipalité de Brangues s'est positionnée, elle, favorablement et à l'unanimité pour ce transfert afin de doter la commune de moyens financiers et techniques mutualisés, tout en assurant une organisation de l'urbanisme cohérente sur l'ensemble du territoire.
- ✓ **APPLICATION DU REGIME FORESTIER SUR 9 PARCELLES COMMUNALES.** Cette opération a été réalisée dans le but de gérer durablement les parcelles forestières appartenant à la commune. Ces parcelles seront intégrées à la forêt communale de Brangues et permettent la labélisation PEFC (Programme de reconnaissance des certifications forestières). Les ventes de bois seront donc mieux valorisées économiquement et les parcelles exploitées avec une approche plus environnementale.



- **Le retour des dates à retenir...L'agenda communal :**

- * Vente de pizzas par les conscrits le **samedi 17 juillet !**



- * Le marché du livre, expositions, animations jeunesse : **dimanche 18 juillet**, au PEPS et rue du village !



- * La vogue de Brangues du **vendredi 30 juillet au mercredi 4 août !**



Envie de passer au zéro papier, faites-nous part de votre souhait, de recevoir ce bulletin d'information par mail !

@-mail Mairie : mairiebrangues2@wanadoo.fr ; Tel : 04.74.80.13.19
Accueil : Lundi 14H-17H – Mercredi 14H-16H – Jeudi 16H-19H – Samedi 09H-11H